



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 23\_POS\_4 - Blaise Vionnet et consorts au nom et consorts - Pour une formation romande en chiropratique à Lausanne**

Texte déposé :

### **Postulat – Pour une formation romande en chiropratique à Lausanne**

La Chiropratique est l'une des cinq professions médicales en Suisse. Ses soins sont remboursés par l'assurance de base. De premier recours, elle permet à l'ensemble de la population vaudoise l'accès à une prise en charge efficace et économique de maux divers.

Pendant longtemps les futurs.es chiropraticiens.ennes ont fait leurs études à l'étranger.

Depuis 2008 une formation existe au sein de la faculté de médecine à Zurich, offrant vingt-cinq places par année pour l'ensemble de la Suisse et, depuis 2020, la formation clinique, 6ème année du cursus universitaire, a été créée au CHUV.

En Suisse romande, la relève est actuellement en danger. Par exemple, la moitié des chiropraticiens.ennes qui étaient en exercice en 2017 seront à la retraite en 2026 et le nombre d'étudiants romands actuellement en formation ne permettra pas de compenser les départs. Ce n'est pas par manque d'intérêt pour la profession : au Forum Horizon 2021 (introduction sur les différents métiers aux étudiants.es de deuxième année de gymnase), le nombre de vues pour la profession était similaire à celui d'infirmier.ère, supérieur à celui de médecin de famille et de plus du double de l'ostéopathie.

Les raisons de ce risque de manque futur résident plutôt dans :

- la barrière de la langue
- la difficulté d'accès aux études à l'Université de Zurich
- un numerus clausus, favorisant les Alémaniques (24 % d'échecs de plus chez les Romands)
- l'existence en Suisse alémanique de cours de préparation à l'examen

- la structure même de l'examen, basé sur une expérience allemande
- le nombre limité de places en Chiropratique
- le coût des études à l'étranger (~200'000.- pour cinq ans), prohibitif selon la classe sociale des étudiants.es potentiels.elles

Une pénurie de chiropraticiens.ennes risque d'engorger encore plus les médecins généralistes et les services d'urgence hospitaliers de Suisse romande.

Les dorsolombalgies, par exemple, représentent 10% des années de vie vécues avec un handicap (YLD, «years lived with disability») en Europe de l'Ouest et sont ainsi la maladie la plus contributive à l'YLD totale. Les nouvelles recommandations de prise en charge des lombalgies communes en cabinet (Revue Médicale Suisse, 28 septembre 2022) soulignent l'importance d'une approche manuelle. La population romande risque d'être privée des soins actuellement recommandés pour cette condition.

Nous avons l'honneur de demander au Conseil d'État

- de réaliser une analyse objective de la situation actuelle et future de la relève en médecine chiropratique dans le canton
- d'étudier, le cas échéant, la possibilité d'instaurer une formation en Chiropratique, qui pourrait profiter à l'ensemble de la Suisse romande, et serait à même de pouvoir continuer à garantir à l'ensemble de la population un accès à ces soins appréciés, efficaces et économiques.

Compte tenu de l'urgence de la situation nous attendons du CE une réponse, et une défense rapide de la Chiropratique romande.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Cédric Roten (SOC)
6. Cendrine Cachemaille (SOC)
7. Cloé Pointet (V'L)
8. David Vogel (V'L)
9. Didier Lohri (VER)
10. Fabrice Tanner (UDC)
11. Felix Stürner (VER)

12. François Cardinaux (PLR)
13. Géraldine Dubuis (VER)
14. Graziella Schaller (V'L)
15. Jacques-André Haury (V'L)
16. Jean-Daniel Carrard (PLR)
17. Jean-Franco Paillard (PLR)
18. Jean-François Chapuisat (V'L)
19. Jean-Louis Radice (V'L)
20. John Desmeules (PLR)
21. Josephine Byrne Garelli (PLR)
22. Kilian Duggan (VER)
23. Laurent Balsiger (SOC)
24. Laurent Miéville (V'L)
25. Maurice Neyroud (PLR)
26. Monique Ryf (SOC)
27. Muriel Thalmann (SOC)
28. Nathalie Jaccard (VER)
29. Oscar Cherbuin (V'L)
30. Patricia Spack Isenrich (SOC)
31. Pierre Fonjallaz (VER)
32. Sandra Pasquier (SOC)
33. Sébastien Humbert (V'L)
34. Sergei Aschwanden (PLR)
35. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
36. Sylvie Podio (VER)
37. Théophile Schenker (VER)
38. Valérie Zonca (VER)
39. Vincent Keller (EP)
40. Yannick Maury (VER)
41. Yolanda Müller Chabloz (VER)